



Commission technique

Paris,
Le 10 octobre 2017

upds
Union des professionnels
de la dépollution des sites



1. Avis sur le projet de norme PrNFX31-620 en enquête publique



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Enquête publique lancée le 4 octobre sur les 4 parties de la norme NFX31-620.

Clôture de l'enquête publique : le 15 novembre 2017.

Organisation réponse UPDS :

- Retour avis des adhérents pour le **27 octobre 2017**.
- Finalisation de l'avis UPDS lors de la commission technique du 7 novembre.

⇒ Modifications apportées très positives.

⇒ Prise en compte de presque toutes nos propositions.

⇒ Norme beaucoup plus claire et en cohérence avec les pratiques du métier.



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Modifications de la partie 1 :

- Plusieurs exigences du référentiel de certification (dont les compétences et l'expérience du personnel) remontées dans la partie 1 de la norme, qui est indissociable de chacune des 3 autres parties.
- Il faut être au moins deux personnes pour travailler sur un sujet SSP, mais la supervision peut être sous-traitée (permet d'ouvrir aux sociétés unipersonnelles).



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Modifications de la partie 2 :

- Changement de forme (meilleure lisibilité)
- Evolution du contenu de LEVE (A100 + A110 ; pas A120)
- Disparition d'EVAL
- Création des prestations ETAT = études historiques et documentaires ; SUIVI = surveillance environnementale ; BQ = bilan quadriennal ;
- Changement de nom CPIS => DIAG
- Elargissement A260 aux terres à excaver
- Création de « A130 : élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations » et de « A270 : interprétation des résultats des investigations ».



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Modifications de la partie 3 :

- Changement de forme (meilleure lisibilité)
- Création des prestations « PCT », « EXCAV ».
- PCT = B111 et/ou B112 et B120 (études de conception).
- EXCAV = Suivi de la gestion des terres en phase de terrassement.

Points d'attention sur la partie 3 :

- Contenu des prestations PCT et EXCAV.

Modifications de la partie 4 :

- Intégration de toute la refonte effectuée par nos soins et qui avait été placée en annexe du référentiel LNE afin d'être opposable.



2. Avis sur le projet d'Arrêté Référentiel



Qu'est ce que le projet d'AM référentiel ?

Ce projet d'arrêté ministériel :

- reprend les modèles d'attestation ;
- précise que la norme citée dans L556-1 et 2 est la norme NF X31-620 ;
- précise que les organismes de certification doivent être accrédités selon la norme NF EN ISO/CEI 17065 ou équivalent ;
- explicite les modalités d'accréditation et de certification.

Cela entraîne :

- la possibilité de consulter gratuitement les parties 1 et 2 de la norme ;
- de **profondes modifications** de l'actuel référentiel de certification.



Avis sur le projet d'AM référentiel

Planning :

Consultation restreinte lancée le 29 septembre sur le projet d'AM référentiel.

Projet présenté en GT SSP du CSPRT le 3 octobre 2017.

Explication de texte en cours avec le B3S.

Réunion B3S/UCIE/UPDS le 17 octobre 2017 (CDH, SVI et WVA).

Clôture de la consultation : le 10 novembre 2017.

Organisation réponse UPDS :

- Retour avis des adhérents pour le **27 octobre 2017**.
- Finalisation de l'avis UPDS lors de la commission technique du 7 novembre.



3. Points divers



Révision guide TEX

Planning :

- ⇒ Nouvelle version du guide de valorisation des TEX envoyée au mois d'août, reprenant les commentaires formulés sur la version du mois d'avril.
- ⇒ GT organisé le 21 septembre avec les principaux répondants à la consultation.
- ⇒ Sommes en attente de la nouvelle version du guide.
- ⇒ GT élargi le 26 octobre pour validation finale du guide.

L'essentiel de nos commentaires a été pris en compte, notamment ceux sur les valeurs seuils en COHV.



Révision guide TEX

Valeurs de niveau 1 (libératoires + usage résidentiel RdC + jardins privés) : proches VTB UPDS !

Famille	Substance	Valeurs seuils de niveau 1 (mg/kg MS, analyse en contenu total)	Famille	Substance	Valeurs seuils (mg/kg MS, en contenu total)
Eléments traces métalliques	As	25	HC	Hydrocarbures C5-C10	40
	Ba*	100		Hydrocarbures C10-C40	50
	Cd	0,4	BTEX	Benzène	0,05
	Co*	20		Somme des TEX (Toluène, Ethylbenzène, Xylènes)	1,5
	Cr ¹	90	COHV	Tétrachloroéthylène	0,2
	Cu	40		Trichloroéthylène	0,1
	Hg ¹	0,1		Cis-Dichloroéthylène	0,1
	Mo*	1,5		Chlorure de vinyle	0,1
	Ni	60	HAP	Naphtalène	0,1
	Pb	50			
	Sb*	1			
	Se*	0,7			
	Zn	150			
	Composés organiques persistants	PCB (somme des 7 congénères)	0,2		
		Dioxines/furannes*	2 ng/kg MS (exprimé en TEQ OMS 1998 (nd=LQ) et hors contribution PCB-dl)		
		Somme des 16 HAP	10		



Révision guide TEX

Approche de niveau 2 (respect FPGU pour ETM et POP ; pas d'impact sur eaux ; respect VS sanitaires ; pas de contrôle du site receveur)

Famille	Substance	VS1 : Valeurs seuils sous bâtiment de bureaux, industriel ou commercial sans sous-sol	VS2 : Valeurs seuils sous couverture de 30 cm de terres végétales (aménagements paysagers non privatifs) ou sous revêtement (aménagements routiers en projets d'aménagement)
HC	Hydrocarbures C5-C10	40*	200*
	Hydrocarbures C10-C40	50	500*
BTEX	Benzène	0,05	0,3
	Somme des TEX (Toluène, Ethylbenzène, Xylènes)	4,5	30*
COHV	Tétrachloroéthylène	1	1*
	Trichloroéthylène	1*	1*
	Cis-Dichloroéthylène	0,3	0,3*
	Chlorure de vinyle	0,2	0,2*
HAP	Naphtalène	0,3	5*

0,05 ?

15 ?



Révision guide TEX

Approche de niveau 2 (respect FPGU pour ETM et POP ; pas d'impact sur eaux ; respect VS sanitaires ; pas de contrôle du site receveur)

- ⇒ Souhait côté VALTEX de remonte les valeurs en TCE/PCE sous couverture ou sous revêtement à 2,5 mg/kg.
- ⇒ Serait OK côté sanitaire MAIS pb de respect du stand-still (car pas de contrôle du site receveur) => opposition UPDS.
- ⇒ Contre-argument VALTEX : en sortie de traitement, difficile de descendre sous 2,5 mg/kg en TCE/PCE (même après venting chaud paraît-il). Solvants liés au sol. Pas désorbables/pas volatils donc pas de problème.
- ⇒ OK mais très fort risque d'utilisation de ces valeurs pour comparaison avec des mesures effectuées sur sols en place. Dans ce cas, 2,5 mg/kg en PCE/TCE est une valeur très élevée => opposition UPDS.
- ⇒ Par ailleurs si besoin spécifique => approche de niveau 3 toujours possible.

Qu'en pensez-vous ?



Merci pour votre attention...

Des questions ?

